



Trousse de prévention de la fraude 2020 :
Jeunes adultes

#DÉNONCERLAFRAUDE

#MONTREMOILAFRAUDE

La fraude : Identifiez-la, signalez-la, enravez-la.



Table des matières

| | | |
|---|-----|----|
| Introduction | --- | 3 |
| Vidéos de la GRC | --- | 4 |
| Vidéos de l'OPP | --- | 4 |
| Vidéos du Bureau de la concurrence Canada | --- | 4 |
| Vidéos sur la prévention de la fraude du CAFC | --- | 4 |
| Logo du CAFC | --- | 4 |
| Calendrier des activités | --- | 5 |
| Statistiques | --- | 6 |
| Signalement de la fraude | --- | 7 |
| Fraudes courantes ciblant les jeunes adultes | | |
| • Hameçonnage par courriel et par texto | --- | 7 |
| • Emplois | --- | 8 |
| • Marchandises | --- | 9 |
| • Location immobilière | --- | 9 |
| • Vente de marchandises | --- | 10 |

Introduction

Le Centre antifraude du Canada (CAFC) a préparé une trousse destinée aux jeunes adultes canadiens (âgés de 20 à 29 ans) afin de mieux sensibiliser le public et de réduire le nombre de victimes. Nous encourageons tous les partenaires à ajouter les documents de référence contenus dans la présente trousse à leur site Web, à leurs publications écrites et à leurs plateformes de médias sociaux.

Tout au long de l'année, le CAFC liera les messages de prévention de la fraude au moyen des mots-clics #dÉNONcerlafraude et #montre moi la FRAUDE. Nous invitons nos partenaires à se servir aussi de ces mots-clics, en plus de #Prendre5 et #ParlerA2, protéger plusieurs. #Prendre5 est une campagne nationale lancée par UK Finance (un regroupement de banques et d'institutions financières du Royaume-Uni) qui a connu du succès; elle encourage les consommateurs à s'arrêter, à réfléchir et à ne pas réagir sous la pression des fraudeurs. #ParlerA2 est une initiative entreprise par l'agent-détective Tony Murray, enquêteur sur la fraude à Durham (R.-U.), où l'on invite les consommateurs à prévenir la fraude en envoyant des messages de sensibilisation à au moins deux personnes et en demandant à ces personnes à faire de même. Une chaîne ininterrompue de 25 personnes participant à l'initiative #ParlerA2 permettrait de rejoindre toute la population du Canada.

Pendant le Mois de la prévention de la fraude (mars), le CAFC diffusera chaque jour des messages sur Facebook et Twitter (#MPF2020). Nous publierons notre bulletin hebdomadaire tous les lundis et tiendrons une discussion #ParlonsFraude sur Twitter à 13 h (heure de l'Est) chaque mercredi. Tous sont invités à participer à la discussion.

Le CAFC est le dépôt central des données, des renseignements et de la documentation sur la fraude au Canada. Le CAFC ne mène pas d'enquêtes, mais il apporte une aide précieuse aux organismes d'application de la loi en faisant des rapprochements dans des affaires de fraude partout dans le monde. Les victimes qui signalent une fraude au CAFC devraient aussi faire un signalement directement au service de police local compétent. Les renseignements fournis peuvent être la pièce manquante du casse-tête.

Les consommateurs et les entreprises peuvent signaler une fraude directement au CAFC au moyen du [Système de signalement des fraudes](#) (SSF) en ligne ou en composant le numéro sans frais 1-888-495-8501.

Les questions et les commentaires sur la prévention de la fraude sont toujours les bienvenus.

Merci,

L'équipe de prévention de la fraude du CAFC

Twitter : [@antifraudecan](#)

Facebook : [Centre antifraude du Canada](#)



La présente trousse comprend :



1) Vidéos de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

- Le visage de la fraude (YouTube)
<https://www.youtube.com/watch?v=cXXP35rICQY>
<https://www.youtube.com/watch?v=0rlWUcc57dM> (anglais)
- Le cri du cœur des victimes <https://www.youtube.com/watch?v=cHZfvpH2YW8>
<https://www.youtube.com/watch?v=blyhHl8rc7g> (anglais)
- Télémarketing frauduleux : L'envers du décor
https://www.youtube.com/watch?v=XteG_fdasdw
- <https://www.youtube.com/watch?v=t7bhQJkelEg> (anglais)

2) Vidéos de la Police provinciale de l'Ontario (OPP)

- Vidéos pour le Mois de la prévention de la fraude
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLbecW3cjtFJ4gxFvi9vuGlh8hJR13y1-c>
- Vidéos sur les fraudes touchant les personnes âgées
<https://www.youtube.com/user/OPPCorpCommFR/search?query=fraude>
https://www.youtube.com/playlist?list=PLbecW3cjtFJ6jyMpBlS_Y1NQkrj0-59Kp2
(anglais)

3) Vidéos du Bureau de la concurrence Canada

Il y a diverses formes de fraude par marketing de masse. Ces vidéos présentent comment ces fraudes fonctionnent et ce qu'il faut faire pour éviter d'en être victime. Les vidéos sont disponibles dans les deux langues officielles.

- <https://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/eng/04272.html>
- <https://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/04272.html>

4) Vidéos sur la prévention de la fraude du CAFC

- <https://www.youtube.com/channel/UCnvTfqttCb4K6wyVC6rMJkw/playlists>

5) Logo du CAFC



6) Calendrier des activités



Tout au long du mois de mars, le CAFC publiera un bulletin tous les lundis et tiendra une discussion #ParlonsFraude sur Twitter tous les mercredis à 13 h (heure de l'Est). Les bulletins et les discussions porteront sur les thèmes suivants :

Semaine 1 : Fraude téléphonique

Semaine 2 : Fraude par courriel ou message texte

Semaine 3 : Fraude en ligne

Semaine 4 : Fraude sur les médias sociaux

Semaine 5 : Fraude par la poste ou en personne

Tous les jours, le CAFC attirera l'attention des abonnés de ses comptes de réseaux sociaux sur une fraude en particulier. Consultez le calendrier ci-dessous pour en savoir plus.

Le **2 mars 2020** – Joignez-vous à nous sur Facebook pour le lancement en direct (étalé sur 13 heures) à l'échelle du pays du Mois de la prévention de la fraude.

Mars 2020

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|--|--|--|--|--|-------------------------------|------------------------------|
| 1 Outils utilisés par les fraudeurs | 2 LANCEMENT EN DIRECT Bulletin | 3 Renseignements personnels | 4 Organismes de bienfaisance #ParlonsFraude | 5 Méthodes de paiement | 6 Prix | 7 Vacances |
| 8 Hameçonnage | 9 Vol et fraude d'identité Bulletin | 10 Harponnage | 11 Extorsion #ParlonsFraude | 12 Rançongiciel | 13 Échange de carte SIM | 14 Besoin urgent d'argent |
| 15 Abonnements piégés | 16 Emplois Bulletin | 17 Vente de marchandises | 18 Marchandises #ParlonsFraude | 19 Fraude sans carte | 20 Investissements | 21 Location immobilière |
| 22 Se protéger en ligne | 23 Chiots Bulletin | 24 Services | 25 Vente pyramidale #ParlonsFraude | 26 Subventions | 27 Stratagème de rencontre | 28 Extorsion sexuelle |
| 29 Héritage | 30 Paiements en trop Bulletin | 31 Protection des marques de commerce | 1 ^{er} avril La fraude, ce n'est pas une blague #ParlonsFraude | Facebook : Centre antifraude du Canada Twitter : @antifraudecan | | |

7) Statistiques

En 2019, le CAFC a reçu 46 465 plaintes de fraude d'entreprises et de consommateurs canadiens. Les pertes financières totales se chiffraient à 96 163 328,64 \$. Les dix fraudes les plus signalées au cours de cette période figurent dans la liste ci-dessous.

Les 10 fraudes touchant les jeunes adultes les plus signalées en 2019 :

| Type de fraude | N ^{bre} de rapports | N ^{bre} de victimes | Pertes (en \$) |
|---------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------|
| Extorsion | 2 094 | 836 | 2 696 254,65 \$ |
| Renseignements personnels | 1 565 | 1 215 | |
| Vente de marchandises | 882 | 775 | 485 689,38 \$ |
| Emploi | 715 | 335 | 868 806,57 \$ |
| Hameçonnage | 668 | 329 | |
| Marchandise | 632 | 511 | 545 856,57 \$ |
| Service | 373 | 256 | 285 936,04 \$ |
| Prêts | 105 | 87 | 165 480,08 \$ |
| Stratagème de rencontre | 90 | 73 | 403 089,31 \$ |
| Mystification | 61 | 41 | |

Les 10 fraudes touchant les jeunes adultes les plus signalées d'après les pertes financières en 2019 :

| Type de fraude | N ^{bre} de rapports | N ^{bre} de victimes | Pertes (en \$) |
|-------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------|
| Extorsion | 2 094 | 836 | 2 696 254,65 \$ |
| Emploi | 715 | 335 | 868 806,57 \$ |
| Marchandise | 632 | 511 | 545 856,57 \$ |
| Vente de marchandises | 882 | 775 | 485 689,38 \$ |
| Investissements | 49 | 44 | 425 119,55 \$ |
| Stratagème de rencontre | 90 | 73 | 403 089,31 \$ |
| Service | 373 | 256 | 285 936,04 \$ |
| Prêts | 105 | 87 | 165 480,08 \$ |
| Héritage | 9 | 3 | 99 753,78 \$ |
| Harponnage | 41 | 34 | 55 769,66 \$ |

→ On estime que moins de **5 %** des victimes de fraude font un signalement au CAFC.

8) Signalement de la fraude

Dans le but d'atténuer les répercussions de la fraude, le CAFC recommande de prendre les six mesures suivantes :



- 1 : Rassemblez toute l'information sur la fraude.
- 2 : Signalez l'incident au service de police local.
- 3 : Signalez l'incident au CAFC au moyen du [Système de signalement des fraudes](#) (SSF) ou en composant le 1-888-495-8501 (sans frais).
- 4 : Signalez l'incident à l'institution financière ou au fournisseur de services de paiement utilisé pour envoyer l'argent.
- 5 : Si la fraude a été commise en ligne, assurez-vous de signaler l'incident directement au site Web.
- 6 : Suivez le *Guide pour les victimes de fraude ou vol d'identité* : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/scams-fraudes/victims-guide-victimes-fra.htm>

9) Fraudes courantes et moyens de vous protéger

Vous trouverez ci-dessous quelques fraudes courantes ciblant les jeunes adultes :

Hameçonnage par courriel et par texto

Les courriels et les textos d'hameçonnage visent à faire croire à la victime qu'elle fait affaire avec une entreprise de renom (p. ex. institution financière, fournisseur de services, organisme du gouvernement). Dans ces messages, on vous invite à cliquer sur un lien pour diverses raisons : mettre à jour les renseignements de votre compte, déverrouiller celui-ci ou accepter un remboursement. Le but est de recueillir des renseignements personnels et financiers pouvant être utilisés pour commettre une fraude d'identité.



Indices – Comment vous protéger

- Ne cliquez pas sur des liens dans des courriels ou des textos non sollicités.
- Examinez le courriel ou le message pour voir s'il renferme des fautes d'orthographe et des erreurs de mise en forme.
- Vérifiez l'hyperlien derrière le texte ou le bouton du lien en passant le curseur sur le texte.
- Ne cliquez pas sur des liens suspects puisqu'ils peuvent contenir un malicieux.

Emplois



Les fraudeurs se servent de sites Web d'offres d'emploi pour recruter des victimes potentielles. Les offres d'emploi frauduleuses les plus courantes sont les suivantes : adjoint personnel ou client mystère, agent financier ou percepteur de dettes, et habillage de voiture. Dans bien des cas, les fraudeurs se font passer pour des entreprises légitimes.

Adjoint personnel ou client mystère : La victime reçoit un paiement (sans savoir qu'il est faux) accompagné d'instructions lui demandant d'effectuer des retraits en argent et d'autres transactions par l'entremise d'une institution financière, d'une entreprise de transfert de fonds ou d'un guichet automatique de bitcoins. On lui demande de prendre note de son expérience et d'évaluer le service à la clientèle. Le faux paiement finit par être signalé comme étant frauduleux et la victime est responsable de l'argent dépensé.



Agent financier, adjoint administratif ou percepteur de dettes : La victime se fait offrir un emploi où elle doit agir à titre de mandataire ou d'agent financier. On lui demande d'accepter un paiement dans son compte bancaire personnel, de garder une partie du montant et de transférer le reste à des tiers. Elle finit par apprendre que le paiement original était frauduleux et qu'elle est responsable de toute dette contractée. Les fraudeurs tenteront de traiter autant de paiements que possible avant que les victimes soient prévenues de l'escroquerie par leurs institutions financières.

Habillage de voiture : Un consommateur reçoit un message texte non sollicité l'avisant qu'il peut gagner de 300 \$ à 500 \$ par semaine en apposant des annonces publicitaires sur sa voiture. La victime qui accepte de le faire reçoit un paiement (sans savoir qu'il est faux) avec des instructions lui demandant de déposer et de virer une partie des fonds à une entreprise de graphisme. Le paiement finit par être signalé comme étant frauduleux et la victime apprend qu'elle est responsable des fonds envoyés à l'entreprise.

Indices – Comment vous protéger

- Faites attention aux sites où vous affichez votre curriculum vitae.
- Méfiez-vous des offres d'emploi reçues dans un message texte non sollicité.
- Peu d'employeurs utiliseront des adresses de courriel gratuites sur le Web pour faire des affaires.

- Prenez le temps de faire des recherches sur un employeur potentiel.
- N'utilisez jamais votre compte bancaire personnel pour déposer des paiements versés par des inconnus.
- Jamais un employeur légitime ne vous enverra de l'argent pour ensuite vous demander de lui en retourner une partie ou d'en envoyer une partie à un tiers.



Marchandises

Les fraudeurs peuvent publier des annonces dans des sites populaires ou de réseautage social. Ils peuvent aussi facilement créer des sites Web qui ressemblent fidèlement à ceux des fabricants légitimes. Les fraudeurs attirent les acheteurs vers leurs sites en faisant la publicité de leurs produits à très bas prix. Les acheteurs peuvent recevoir des produits contrefaits, des biens de valeur inférieure et différents de ce qu'ils ont commandé ou ne rien recevoir du tout.



Indices – Comment vous protéger

- Si c'est trop beau pour être vrai, il s'agit probablement d'une escroquerie.
- Méfiez-vous des messages qui s'affichent et vous redirigent vers d'autres pages Web.
- Vérifiez l'URL et les coordonnées du vendeur.
- Cherchez des mises en garde en ligne et lisez bien les commentaires avant de faire un achat.
- Les erreurs de grammaire et d'orthographe indiquent également qu'il pourrait s'agir d'un faux site Web.
- Utilisez une carte de crédit lorsque vous achetez en ligne, car une protection est offerte aux clients et ils pourraient même être remboursés. Si vous avez reçu un produit différent de celui commandé, communiquez avec la compagnie émettrice de votre carte de crédit pour contester le paiement des frais.

Location immobilière

Les fraudeurs se servent de sites de petites annonces en ligne et des réseaux de médias sociaux pour afficher des logements à louer. La propriété se situe habituellement dans un quartier recherché et le loyer demandé est inférieur aux loyers moyens sur le marché. Les personnes intéressées doivent remplir une demande dans laquelle elles doivent fournir des renseignements personnels.

Souvent, le soi-disant propriétaire dit être à l'étranger et souhaite louer rapidement la propriété à la bonne personne. Il demande à la victime de



verser un dépôt pour visiter l'endroit ou pour recevoir les clés. Les fonds sont souvent envoyés par voie électronique ou par l'intermédiaire d'entreprises de transfert de fonds. Malheureusement pour la victime, la propriété n'est pas à louer et il est possible qu'elle n'existe même pas. Les annonces frauduleuses sont souvent créées à partir d'annonces de propriétés qui sont à vendre ou qui ont récemment été vendues.

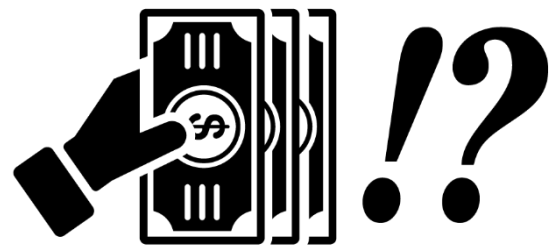
Indices – Comment vous protéger

- Faites des recherches pour connaître la valeur marchande des propriétés locales.
- Vérifiez l'adresse de la propriété sur une carte interactive et faites des recherches pour vous assurer qu'il ne s'agit pas d'une annonce copiée.
- S'il est possible de le faire, rendez-vous sur place pour visiter la propriété.
- Exigez un bail et lisez-le attentivement.
- N'envoyez pas d'argent avant d'avoir visité la propriété et signé une entente.

Vente de marchandises

Les consommateurs qui offrent un service ou vendent de la marchandise peuvent recevoir des paiements frauduleux. Dans bien des cas, les victimes reçoivent un montant plus élevé que le prix demandé, et on leur demande de rembourser la différence à une tierce partie pour conclure la transaction (souvent, une entreprise d'expédition).

Les victimes qui se plient à la demande ne se font pas payer et perdent leur marchandise.



Indices – Comment vous protéger

- Les fraudeurs utilisent souvent le mot « article » (*item*) plutôt que de renvoyer à la marchandise vendue.
- Méfiez-vous lorsqu'un acheteur essaie de changer l'adresse d'expédition à la dernière minute.
- Authentifiez les paiements avant d'expédier la marchandise.
- N'envoyez jamais de paiement à une tierce partie.

Canadian Anti-Fraud Centre



C A F C

Centre antifraude du Canada

FRAUD: RECOGNIZE IT. REPORT IT. STOP IT. LA FRAUDE: IDENTIFIEZ-LA. SIGNALEZ-LA. ENRAYEZ-LA.

 Competition Bureau Canada Bureau de la concurrence Canada  Royal Canadian Mounted Police Gendarmerie royale du Canada  Canada